



Mairie, 18 rue de la Mairie -45460

Envoyé en préfecture le 08/04/2024

Reçu en préfecture le 08/04/2024

Publié le

Préfecture du Loiret le

ID : 045-214500498-20240326-2024032618-DE

enregistrement ACTES

Conseil Municipal

Délibération numéro 2024032618

Date de la
convocation
21.03.2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de BOUZY-LA-FORET se sont réunis, à la mairie.

Date
d'affichage
21.03.2024

Présents : Mmes et MM. Florence BONDUEL, Jean-Claude TONDU, Christian TOUSSAINT, Yann GOLLION, Dominique BAUDOIN, Ilona BERNY-VILFROY, Christian AMEUR, Gilberte BADAIRE, François DAUBIN, Catherine FOUCAULT, Sophie THIRET épouse ALLION.

Nombres de
membre

En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 15

Absents donnant pouvoir: Sylvie VUILLET à Florence BONDUEL, Jonathan RÉMÉNÉ à Yann GOLLION, Aurélia BLOT à Jean-Claude TONDU, Aurélie DAUBIN à François DAUBIN.

Délibération
2024032618

Pour 15
Contre 0
Abstention 0

Groupement de commandes mission d'audit et d'assistance pour la passation de marchés publics d'assurances

La Communauté de communes des Loges (CCL) propose à ses communes membres un groupement de commandes en vue de la conclusion de contrats d'assurance dommages aux biens, responsabilité civile, protection juridique et flotte automobile.

A l'issue de cette consultation, les garanties et les taux de cotisations obtenus seront présentés aux collectivités qui conserveront l'entière liberté d'accepter ou non, le contrat d'assurance qui leur sera proposé dans la mesure où le groupement de commandes est divisé en deux tranches : Tranche Ferme pour la passation des contrats d'assurance de la Communauté de communes des Loges et Tranche optionnelle pour la passation des contrats d'assurance des communes adhérentes au groupement de commande.

Contrats en cours pour notre collectivité :

- DB, RC, PJ : GROUPAMA contrat individuel 2024-2027

- Flotte automobile : SMACL groupement de commandes porté par la CCL en 2015 avec échéance au 31.12.2024.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,



Mairie, 18 rue de la Mairie -45460

Envoyé en préfecture le 08/04/2024

Reçu en préfecture le 08/04/2024

Publié le

Préfecture du Loiret le

ID : 045-214500498-20240326-2024032618-DE

II - Enregistrement ACTES

Conseil Municipal

Délibération numéro 2024032618

Décide de se joindre au groupement de commandes « assurances » proposé et coordonné par la CCL.

Le Maire,
Florence BONDUEL.

Le Secrétaire de séance,
Sophie THIRET épouse ALLION,
Conseillère municipale.

Madame la Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans, situé 28 rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>